ANNEXE 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DES DROITS INDIRECTS

cerfa
N° 15568*01

ATTESTATION D'EXONERATION D'OCTROI DE MER

(Article 7-1 de la loi n° 2004-639 modifiée du 2 juillet 2004)

à fournir en deux exemplaires

DELIBERATION PREVOYANT L'EXONERATION SOLLICITEE
Région/Collectivité territoriale/Département de :
N° :
Date :

1) DECLARATION EN DOUANE (si l'exonération est sollicitée à l'importation) **OU** **2) FACTURE** (si l'exonération n'est pas sollicitée à l'importation)
1) Informations relatives à la déclaration en douane
Type :
N° :
Date :
Bureau :
2) Informations relatives à la facture
Nom, dénomination ou raison sociale :
Adresse (et cachet de société) :
N° et date :

BENEFICIAIRE
Nom, dénomination ou raison sociale :
Adresse :
N° SIRET ou n° EORI :
Code APE :
Engagement du destinataire des biens : *Je soussigné* (nom, prénom, qualité), *destinataire des biens exonérés, m'engage à les utiliser dans les conditions ouvrant droit à l'exonération d'octroi de mer et/ou d'octroi de mer régional.* Date et signature :

* Formulaire rendu obligatoire en vertu des dispositions de la loi n° 2004-639 modifiée du 2/07/04 et de l'article 6 du décret n° 2015-1077 du 26/08/15

ANNEXE 2

BIENS EXONERES *(les numéros renvoient aux cases du DAU)*							
N° (1) article *(32)*	Désignation commerciale du bien *(31)*	Nomenclature(2) *(33)*	Quantité *(38)*	Valeur en douane (3) *(46)*	Taux OM exonéré ou réduit *(47)*	Taux OMR exonéré ou réduit *(47)*	Activité concernée(4) (code NAF)

(1) Indiquez, selon le cas, le numéro article figurant en case 32 du DAU ou le numéro de ligne figurant sur la facture et correspondant au bien.

(2) Indiquez la nomenclature (code TARIC à 10 chiffres) figurant sur la déclaration d'importation.

(3) Indiquez, selon le cas, la valeur déclarée en douane ou la valeur hors taxe figurant sur la facture correspondant au bien.

(4) Lorsqu'un opérateur exerce plusieurs activités, il doit indiquer au moyen du code NAF (code à une lettre et deux chiffres) à quelle activité il destine, au moment du dédouanement, le bien importé en exonération de taxe. La liste des codes NAF est disponible sur le site internet de l'INSEE à l'adresse suivante :

http://recherche-naf.insee.fr/SIRENET_Script/Interrogation/Recherche_par_arbo.html